

FORMATIONS DES ACTEURS ASSOCIATIFS JANVIER – JUIN 2012

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT – FOL 93

s'inscrit dans un mouvement national, éducatif, culturel et sportif, au sein de la Ligue de l'enseignement.

Elle rassemble des hommes et des femmes, milite et agit avec eux pour favoriser l'accès de chacun de tout âge et à tous les moments de la vie à l'éducation et à la culture. Elle entend ainsi contribuer à l'émancipation de tous, à la formation de citoyens en capacité de comprendre le monde dans lequel nous vivons, de s'y situer, et d'agir sur lui pour contribuer à sa transformation.

L'association est un espace d'engagement citoyen contribuant à la transformation sociale, par le partage et l'agir ensemble.

Elle est un mode d'organisation sociale, une structure juridique favorisant la prise d'initiative et un apprentissage de la citoyenneté en acte.

La Ligue de l'enseignement – FOL 93, mouvement d'éducation populaire, fédération d'associations, veut contribuer à la structuration, au développement de ce secteur associatif en soutenant l'initiative collective et l'engagement bénévole.

[Pour suivre l'actualité de la Ligue de l'enseignement - FOL 93 :](#)

www.fol93.org
www.laligue.org
www.associations.laligue.org

LES FORMATIONS EN DIRECTION DES ACTEURS ASSOCIATIFS

De l'intention initiale à sa réalisation, le projet associatif se structure, se développe, se complexifie. Dans un environnement en constante évolution, les responsables, animateurs et bénévoles des associations sont confrontés à toutes sortes de problématiques dans la conduite de leurs projets.

Les formations organisées par la Ligue de l'enseignement – FOL 93 veulent apporter aux acteurs associatifs de Seine-Saint-Denis, à la fois des éléments d'analyse de l'environnement et des enjeux, des outils pratiques et des regards croisés de manière à enrichir le sens des actions et à faciliter l'organisation des projets développés par les associations.

Les formations proposées sont actualisées chaque année afin de répondre au mieux aux multiples demandes et à l'évolution des enjeux touchant le monde associatif.

Réunissant des associations œuvrant dans des domaines variés, de tailles et d'expériences diverses, les formations sont aussi des occasions pour les stagiaires d'échanger sur leurs expériences, leurs modes d'organisation, espérant permettre des transferts de savoirs entre les participants et créer des rencontres qui puissent déboucher sur des coopérations futures.

Les formations s'adressent en priorité aux acteurs associatifs bénévoles et sont conçues comme un cycle de modules. Elles proposent l'apport d'information mais aussi de démarches et s'appuient sur des exercices pratiques.

Inscriptions : Sabrina BITOUT

01 48 96 25 20 – fol93.adhesions@orange.fr

Renseignements : Cédric BACCARA

01 48 96 25 21 – fol93.vieassociative@orange.fr

L'ACCOMPAGNEMENT DE PROJET

Le Centre Ressources : en complément de ces formations, la Ligue de l'enseignement – FOL 93 accueille les associations sur rendez-vous pour un appui ponctuel ou un accompagnement des projets.

Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) accompagne les associations employeuses dans la consolidation de leurs activités et la pérennisation de leurs emplois. Il permet aux associations de bénéficier d'un accompagnement externe (consultant, expert, réseau associatif) dont le coût est pris en charge par le dispositif.



Un avenir par l'éducation populaire

Fédération des Oeuvres Laïques de Seine-Saint-Denis

119 rue Pierre Sénard 93000 Bobigny

Tél. : 01.48.96.25.25 – Fax : 01.48.32.34.99

e-mail : fol93@wanadoo.fr

association régie par la loi du 1er juillet 1901

MÉTHODOLOGIE DE PROJET ASSOCIATIF

■ Concevoir et rédiger le projet

Mardi 07/02 de 18h30 à 21h30

- De l'idée au projet : les questions à se poser
- Approfondir les étapes de la conception à la réalisation
- S'approprier l'environnement du projet, les besoins, les partenaires
- Rédiger le projet

■ Mettre en œuvre le projet

Mardi 14/02 de 18h30 à 21h30

- Détailler le projet et sa mise en œuvre : les tâches et leurs acteurs
- Formaliser un calendrier détaillé de mise en œuvre
- Préciser l'organisation et assurer le suivi du projet

■ Concevoir un budget prévisionnel et un plan de trésorerie

Mardi 14/02 de 18h30 à 21h30

- Les principes d'un budget prévisionnel
- S'approprier les normes du plan comptable associatif
- Identifier les différents modes de financement des projets associatifs
- Se servir du budget comme outil de suivi du projet
- Mettre en place un plan de trésorerie

■ Concevoir un budget prévisionnel par action

Mardi 07/02 de 18h30 à 21h30

- Les principes d'un budget par action
- Définir les articulations entre le budget prévisionnel de l'association et les budgets par action
- Identifier les charges directes et indirectes, les clés de répartition
- S'adapter aux différents cas de figure de conception d'un budget par action

■ Évaluer le projet

Mardi 07/02 de 18h30 à 21h30

- L'évaluation : les questions à se poser
- Savoir définir des indicateurs, des critères, des outils d'évaluation
- Réfléchir à la mise en œuvre de l'évaluation
- Définir le cadre des comptes-rendus qualitatif, quantitatif et financier

■ Atelier « Demande de subvention »

Mardi 07/02 de 18h30 à 21h30

- Les participants sont invités à transmettre en amont une demande de subvention réalisée ou en cours de travail
- Le dossier unique de demande de subvention (Cerfa) sert de cadre logique
- Une grille de lecture et d'appréciation est transmise aux participants
- Un travail de regards croisés et de perfectionnement des dossiers est mené collectivement

■ Organiser une manifestation

Mercredi 02/05 de 18h30 à 21h30

- Identifier les types de manifestations les plus appropriées
- Connaître le cadre des 6 manifestations annuelles exonérées de TVA
- S'approprier les autorisations préalables à l'organisation de manifestation
- Réfléchir les conditions de sécurité
- Mettre en œuvre l'organisation pratique, la logistique, la mobilisation des bénévoles, l'évaluation

COMPTABILITÉ ASSOCIATIVE

■ Comptabilité de trésorerie

Mardi 03/04 de 18h30 à 21h30

Cette formation s'adresse aux bénévoles débutants et aux associations sans salariés et à petit budget

- Connaître les définitions et principes de la comptabilité associative
- Finalité de la comptabilité et obligations comptables pour les associations
- Être en mesure de s'organiser et classer des pièces comptables
- Tenir un journal de trésorerie et éditer un compte de résultat

VIE ASSOCIATIVE

■ **Projet associatif et fonctionnement statutaire**

Mardi 22/05 de 18h30 à 21h30

- Rappeler l'esprit de la loi 1901 et le statut juridique qu'est l'association
- Concevoir les statuts de l'association ou les modifier
- Réfléchir au meilleur fonctionnement pour l'association
- Identifier les membres de l'association
- Mettre en œuvre les instances dirigeantes : l'Assemblée générale, le Conseil d'Administration, le bureau

■ **Mobiliser et impliquer de nouveaux bénévoles**

Mardi 29/05 de 18h30 à 21h30

- Mobiliser, accueillir et informer de nouveaux bénévoles
- Comprendre et enrichir les relations entre les bénévoles et l'association
- Impliquer les bénévoles et les former

ENVIRONNEMENT DU PROJET ASSOCIATIF

■ **Lutte contre les discriminations**

Samedi 11/02 de 9h00 à 17h30

- Définir les notions de discrimination, de préjugé, de racisme, de sexisme, etc.
- Comprendre et appréhender les mécanismes qui peuvent les engendrer
- Présentation des actions éducatives et des outils pédagogiques mis en place à la Ligue de l'enseignement – FOL 93, dans le cadre du projet éducation à la différence

■ **Gestion de conflit**

Samedi 12/05 de 9h00 à 17h30

Cette formation s'adresse aux bénévoles ou salarié(s) impliqués dans le secteur enfance/jeunesse.

- Apprendre à prévenir et à résoudre les conflits et les problèmes
- Mieux appréhender les réactions, les comportements agressifs et violents des enfants et des jeunes
- Permettre l'acquisition de méthodes, de techniques et d'outils réutilisables dans sa pratique professionnelle
- Permettre l'échange d'expériences, de réflexions entre animateurs, entre directeurs

■ **Communiquer sur le projet – 1**

Mardi 10/04 de 18h30 à 21h30

- La communication : les questions à se poser
- Élaborer un plan de communication
- Identifier les moyens et les relais de communication
- Anticiper les difficultés
- Créer une affiche / un tract : découvrir le logiciel GIMP (libre et gratuit)

■ **Communiquer sur le projet – 2**

Mardi 15/05 de 18h30 à 21h30

- Approfondir sa maîtrise du logiciel GIMP (libre et gratuit)
- Finaliser une affiche / un tract

■ **Eco-responsabilité et projet associatif**

Mardi 05/06 de 18h30 à 21h30

- Comprendre les différentes dimensions de l'éco-responsabilité
- Sensibiliser les acteurs
- Communiquer de manière responsable
- Définir le fonctionnement d'une manifestation éco-responsable
- Mesurer l'impact de la manifestation

■ **Monter un projet à l'international**

Mardi 12/06 de 18h30 à 21h30

- Connaître l'environnement de la solidarité internationale, du développement et de l'humanitaire
- Définir les objectifs de son projet international
- Identifier et mobiliser les partenaires adéquats

MODALITÉS PRATIQUES

Conformément aux revendications du secteur associatif, nous souhaitons maintenir la gratuité des formations auprès des membres des associations. C'est dans cet objectif que nous sollicitons des subventions auprès de l'Etat et des collectivités. L'obtention de ces subventions est soumise à la présence justifiée des participants (signature de la feuille de présence).

Pour maintenir cette gratuité, nous demandons un chèque de caution de 11,50€ par participant et par séance (si vous désirez suivre plus de trois séances, 3 chèques suffiront). Seules seront enregistrées les inscriptions accompagnées du nombre de chèques de caution correspondant. Ces chèques seront encaissés en cas d'absence ou d'annulation de votre inscription moins d'une semaine avant la date prévue. Dans le cas contraire, vos chèques vous seront remis en fin de cycle.

Vous souhaitez vous inscrire à un ou plusieurs modules ?

IMPORTANT : Les 6 premières séances de *Méthodologie du projet associatif* sont conçues comme un cycle de base. Si vous souhaitez suivre l'une de ces séances, il est vivement conseillé d'avoir participé aux précédentes.

⇒ **Remplissez la fiche d'inscription** : Merci de renseigner précisément les informations demandées. Elles nous permettent de mesurer la pertinence de nos propositions et les besoins des participants.

⇒ **Nous la retourner** et y **joindre le (ou les) chèque(s) de caution** à l'adresse suivante :

Ligue de l'enseignement – FOL 93

119 rue Pierre Sépard – 93000 BOBIGNY

Vous recevrez par courrier électronique une confirmation de votre inscription quelques jours avant la formation avec un plan d'accès. Toutes les formations proposées se déroulent au siège de la Ligue de l'enseignement – FOL 93 (adresse ci-dessus) : Métro ligne 5, Arrêt Bobigny Pablo Picasso / Bus 251, Arrêt Pierre Sépard.

MÉTHODOLOGIE DU PROJET ASSOCIATIF *Pour vous souvenir des modules choisis, cochez dans la dernière colonne*

Concevoir et rédiger son projet	07/02/12	18H30 – 21H30	
Mettre le projet	14/02/12	18H30 – 21H30	
Concevoir un budget prévisionnel et un plan de trésorerie	06/03/12	18H30 – 21H30	
Concevoir un budget prévisionnel par action	13/03/12	18H30 – 21H30	
Évaluer le projet	20/03/12	18H30 – 21H30	
Atelier « Demande de subvention »	27/03/12	18H30 – 21H30	
Organiser une manifestation	02/05/12	18H30 – 21H30	

COMPTABILITÉ ASSOCIATIVE

Comptabilité de trésorerie	03/04/12	18H30 – 21H30	
----------------------------	----------	---------------	--

ENVIRONNEMENT DU PROJET ASSOCIATIF

Lutte contre les discriminations	11/02/12	9H00 – 17H30	
Gestion de conflit	12/05/12	9H00 – 17H30	
Communiquer sur le projet – 1	10/04/12	18H30 – 21H30	
Communiquer sur le projet – 2	15/05/12	18H30 – 21H30	
Eco-manifestation et projet associatif	05/06/12	18H30 – 21H30	
Monter un projet à l'international	12/06/12	18H30 – 21H30	

VIE ASSOCIATIVE

Projet associatif et fonctionnement statutaire	22/05/11	18H30 – 21H30	
Mobiliser et impliquer de nouveaux bénévoles	29/05/10	18H30 – 21H30	